

Gérer les risques : parce que le monde évolue – le cas du secteur de l'aquaculture en eau douce et de la mariculture

SAISIR LES OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT TOUT EN GÉRANT LES RISQUES

Tout comme les producteurs agricoles, les éleveurs aquacoles et maricoles font face aux aléas de Dame Nature : climat, maladies ou autres. À ce jour, ils n'ont pas accès à un programme de compensation pour gérer les risques inhérents au métier. Cette lacune est un frein à un développement soutenu de ce secteur.

Afin de faire évoluer leur industrie, les éleveurs, regroupés autour de la Table filière de l'aquaculture en eau douce et de la Table maricole, ont mandaté le Groupe AGÉCO pour évaluer la pertinence et la faisabilité de mettre en place un programme de gestion des risques dans leur secteur.

Le secteur souhaitait soumettre à La Financière agricole une demande d'accès à un programme de gestion du risque. Le projet consistait à identifier les risques auxquels sont confrontées les entreprises et à monter un argumentaire en vue de ces démarches auprès des instances gouvernementales.

L'ÉLEVAGE DE POISSONS ET MOLLUSQUES : ÉVOLUTION ET DÉFIS

Les secteurs aquacole et maricole partagent avec le secteur agricole bon nombre des caractéristiques qui sont à l'origine de la mise en place de programmes gouvernementaux de gestion des risques en agriculture :

- les produits sont périssables
- l'élevage est exposé à des risques naturels
- l'offre est fluctuante et saisonnière
- les coûts fixes sont élevés
- la demande est inélastique
- l'offre est dispersée face à des acheteurs plus concentrés



Ces caractéristiques exposent les entreprises du secteur à des risques de différentes natures : risques climatiques, risques de production, risques de prix ou de marché, risques institutionnels, risques environnementaux et risques commerciaux.

Ces risques sont générateurs de grandes variations dans la production et les revenus des entreprises, ce qui nuit au développement du secteur et des entreprises qui le composent. Les associations sectorielles devaient donc trouver le moyen d'obtenir un soutien gouvernemental en démontrant de manière rigoureuse les risques auxquels font face les entreprises, les retombées positives de leur industrie et la nécessité d'avoir accès à un soutien pour assurer le développement des entreprises.

DE L'INFORMATION POUR CONNAÎTRE, COMPRENDRE, ANALYSER ET SOLUTIONNER

L'aquaculture en eau douce et la mariculture sont des industries de taille économique modeste. Elles ne relèvent pas des mêmes ministères et organismes à l'échelle provinciale et fédérale. Ces caractéristiques font en sorte que ces industries sont peu connues et peu documentées, notamment dans les statistiques publiques. L'étude réalisée a permis de générer de la nouvelle information sur ces deux secteurs par l'entremise, notamment, d'une collecte de données auprès des entreprises et d'entrevues individuelles.

Cette information a servi d'intrant pour appuyer l'analyse des besoins en matière de programme de gestion des risques. Cette analyse, exigée par la Financière agricole lors du dépôt d'une demande de programme, implique une caractérisation des risques affectant le secteur et une analyse critique de l'organisation de la mise en marché. Le Groupe AGÉCO a documenté ces différents éléments, ce qui a permis aux Tables aquacole et maricole de compléter la grille d'évaluation de la Financière agricole.

S'OUTILLER POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE SON SECTEUR

En s'appuyant sur une analyse complète et rigoureuse, la Table filière de l'aquaculture en eau douce du Québec et la Table maricole ont pu soumettre au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation un dossier complet et bien documenté en vue d'obtenir l'accès à un programme de gestion des risques pour les entreprises de leur secteur. L'analyse leur a également permis d'améliorer leurs connaissances et leur compréhension des problématiques vécues par les entreprises et de réfléchir aux meilleurs moyens à mettre en œuvre pour y apporter des solutions.

« En demandant au Groupe AGÉCO de nous accompagner pour préparer notre dossier, nous avons confiance d'avoir en main une analyse solide et fiable à déposer à la Financière agricole » Julie Roy, secrétaire-coordonnatrice de la Table filière de l'aquaculture en eau douce et de la Table maricole du Québec.

L'industrie aquacole du Québec représente un chiffre d'affaires d'environ 13 M\$ réparti entre 175 établissements piscicoles et maricoles qui procurent de l'emploi à près de 450 personnes sur une base annuelle ou saisonnière.

Le Groupe AGÉCO est actif depuis plus de 10 ans dans les domaines de l'économie agricole et agroalimentaire, du développement durable et de la responsabilité sociale. Les recommandations de notre firme-conseil facilitent l'implantation d'améliorations concrètes dans votre organisation.

G R O U P E
AGÉCO

Bureau de Québec

2014, rue Cyrille-Duquet, bureau 307
Québec (Québec) G1N 4N6
T : 418 527-4681

Bureau de Montréal

395, avenue Laurier O.
Montréal (Québec) H2V 2K3
T : 514 903-4681

ageco@groupeageco.ca
www.groupeageco.ca